

## COLLEGE D'ELVEN - Note de présentation

### IMPLANTATION ET INTEGRATION DANS LE SITE

Nous avons conduit l'étude des choix d'implantation afin de répondre aux données programmatiques impératives associées à l'analyse précise des éléments contextuels, afin de mettre à profit pour le projet la topographie naturelle et les orientations favorables du site en terme de vues, nuisances sonores et potentiel de solarisation.

Implanté à l'angle Nord Ouest du terrain, les accès et sorties sont disposés aux angles de la parcelle en connexion avec la voie. De ces liaisons avec la rue des Ecoles, on trouve la desserte des cars proposée en boucle, les stationnements et les accès 2-roues et piétons. L'inflexion proposée par rapport à la rue permet de coller au plus près de la topographie.

Cette implantation définit une plateforme principale à la côte + 113.50, qui organise les fonctions majeures de plain-pied depuis l'aire des cars :

Parvis, hall, vie scolaire, administration, préaux et cour s'enchaînent selon une progression du public vers le privé, en répondant aux nécessités de contrôles de l'ensemble de ces espaces.

Les locaux d'enseignement du collège sont regroupés sur la partie médiane du terrain dans deux corps de bâtiment reliés par le volume traversant du hall d'accueil qui centralise, sur un escalier monumental ouvert, la distribution des 3 niveaux du projet. Répartis de part et d'autre d'une large circulation double hauteur abondamment éclairée, les locaux sont ouverts au Nord et Sud, orientations privilégiées pour un bon contrôle de l'ensoleillement.

En intervalle de ces 2 corps de bâtiment, on trouve le parvis d'accès bordé de deux jardins qui mettent à distance les locaux de plain-pied et instaurent un dialogue formel entre les espaces minéraux et végétaux, affichant clairement ses ambitions environnementales. La galerie couverte, qui permet l'accès à l'abri depuis les aires de desserte, tisse le lien entre l'architecture et ces espaces extérieurs. Le jardin dédié à l'administration et aux enseignants est clos et intimisé par un claustra bois.

A l'Est de cette première séquence, on trouve l'ensemble des locaux complémentaires : lieux de détente, restauration et locaux techniques. En prolongement de l'aile d'enseignement Nord, le volume de la halle sportive s'inscrit dans son gabarit, intégré à la composition. En connexion avec le préau d'accueil, il devient un véritable espace multifonction pour les élèves. Aucune classe, aucun local, hormis les surveillants, n'est en vis-à-vis de cette halle afin de se préserver des nuisances sonores du lieu pendant les cours. La cour se situe en prolongement direct des deux préaux et offre une situation privilégiée de belvédère à l'abri des vents dominants, ouvert sur la vallée du bois d'Elven au Sud et à l'Est.

Point extrême de cette cour, le foyer se dresse face au paysage à l'image d'une proue face à l'horizon.

C'est sous cette cour, profitant de la déclivité importante du terrain, que vient se glisser le restaurant. Accessible depuis l'accueil, il s'ouvre sur deux faces vers le patio central du projet et le jardin bas, à l'instar de l'ensemble des espaces toujours orientés vers des prolongements paysagers qualifiés.

Cette disposition, en résonance avec la topographie du site, permet de limiter l'emprise du projet. Dans ce même souci, nous installons les stationnements sous la halle de sports, connectés à la voie communale.

En complément, un accès technique et une aire de livraison sont créés au niveau bas du terrain.

### ECHELLE ET MATERIALITE

Les valeurs d'échelle et d'impact visuel constituent l'enjeu majeur du projet.

Nous proposons une volumétrie contenue à R+1 qui permet, outre les qualités d'usage, une insertion délicate en lisière de la Commune d'Elven.

Les deux volumes principaux sur la rue des Ecoles affirment la présence du collège sur la voie publique et proposent un accès qualifié à l'établissement. Connectés par un auvent protecteur, ces volumes sur rue portent la présence et l'image de l'institution en offrant une échelle à la mesure des collégiens.

La création d'un niveau de RDC bas par l'utilisation judicieuse de la topographie permet de maintenir cette échelle tout en créant un projet compact qui, bien que sur 3 niveaux, s'appréhende comme un bâtiment à simple étage posé sur un socle.

Les matériaux qui constituent les façades du projet sont choisis pour leur simplicité et leur pérennité : le béton en soubassement, le bois, le verre et le métal pour l'ensemble bâti à rez-de-chaussée et en étage.

Les vêtements de bardage bois à claire-voie habillent élégamment les volumes hauts. Mises en œuvre avec deux essences distinctes, le pin douglas et le peuplier, elles créent une matière singulière qui permet par les variations de teintes d'affirmer une forte présence plastique du projet.

Déclinaison ouverte de ce bardage, les protections solaires à lames de bois horizontales prolongent l'habillage des façades Sud, mariant dans un jeu de plans dissociés la vêtue bois et les ensembles verriers.

En contrepoint de cette horizontalité affirmée des volumes en étage, les édicules de prise de lumière zénithale opèrent un jeu géométrique de ligne brisée au centre des toitures. Coiffés de châssis en verre, ils profitent de l'orientation Sud pour une meilleure efficacité énergétique et une déperdition réduite. Ils agissent en outre à l'instar de cheminées de ventilation naturelle pour réguler les températures intérieures lors des fortes chaleurs.

## VALEUR D'USAGE

Nous avons, dans le cadre des recherches liées à la conception du projet, questionné un panel de collégiens sur la qualité d'usage qu'ils attendent de ce qui constitue leur lieu de vie principal.

De cette consultation, nous avons déduit que la simplicité des flux et la lisibilité des espaces étaient liées à leur perception visuelle directe. Ainsi, les circulations verticales sont souvent jugées inconfortables, a fortiori lorsqu'elles sont enclouées. De même, des couloirs trop longs sont potentiellement anxiogènes, car ils génèrent une appréhension spatiale « sans issue ».

### **Les espaces d'accueil et le pôle vie scolaire**

Depuis l'entrée marquée par un portail coulissant de 7.20 mètres de large, l'auvent guide à couvert vers le hall d'accueil. Il est ouvert sur l'ensemble des espaces de la vie scolaire, garantissant ainsi une surveillance aisée, et permet aux élèves d'accéder directement aux deux bâtiments d'enseignement, au préau et donc à la cour de récréation.

Du hall en sas sur l'entrée, les élèves accèdent à l'ensemble des salles d'enseignement général ou spécialisé soit directement à RDC soit par le large escalier ouvert qui distribue les étages reliés par une passerelle en balcon sur l'espace d'accueil. Il distribue également le restaurant au RDC Bas.

### **Le préau et le terrain multisports couvert**

Les préaux et espaces couverts qui définissent une circulation extérieure abritée en permanence pour connecter les entités autour de la cour : en prolongement du hall, on accède au terrain multisports idéalement positionné pour servir de second préau.

Le CDI est implanté au cœur de l'établissement, aisément accessible depuis le pôle vie scolaire, afin de faciliter le déplacement des élèves lors des temps sans enseignement. Organisé sur un seul niveau ouvert, il bénéficie d'une ambiance chaleureuse et de vues qualifiées au Sud sur la campagne environnante.

### **Les salles d'enseignement**

Situés dans les deux corps principaux du projet, les salles d'enseignement sont réparties pour favoriser un repérage aisé des différents pôles. C'est pourquoi on retrouve les salles d'enseignement général dans l'aile Nord du collège et les salles spécialisées dans l'aile Sud.

Les circulations desservant ces salles sont largement dimensionnées, la visibilité est optimale, favorisée par de larges trémies entre niveaux formant un atrium central végétalisé au cœur de l'équipement, éclairé naturellement par les prises de lumière zénithales.

### **La cour haute**

La cour haute est l'élément majeur des espaces extérieurs du collège. Le parti pris architectural de son implantation surélevée répond directement à la topographie particulière du site. Largement ouverte au Sud et à l'Est, elle est un belvédère sur le bocage environnant. Son traitement, simple et adapté aux usages des collégiens, laisse la part belle au ciel et à l'horizon.

### **Le jardin bas et le patio**

Le jardin bas constitue la limite Sud de l'ensemble bâti. Frange arbustive, il est un espace de détente qui fait le lien entre le nouveau collège et la campagne alentour. La topographie et la diversité végétale de l'endroit en font une promenade, un cheminement alternatif qui vient lier la cour basse, ouverte sur le restaurant, et la cour des arts plastiques, en surplomb. L'ensemble de ce secteur est traité de manière rustique : les cheminements, en enrobé bicouche aux granulats locaux, sont ponctuellement bordés de murets. De même, les sols au pied des arbres de la cour basse ou dans le patio sont constitués de grands éclats de cette même roche caractéristique de la région. Enfin, les plantations, composées de haies libres simples et rustiques, associent des plantes spontanées ou naturalisées. Les essences sélectionnées, majoritairement à fleurs mellifères, à baies ou à fruits, attirent les populations d'oiseaux, de petits mammifères, d'insectes prédateurs ou pollinisateurs et jouent ainsi un rôle régulateur dans l'équilibre biologique.

Ainsi, développé en accompagnement des courbes de niveau du site, le projet offre aux collégiens et futurs usagers des séquences spatiales variées, à la fois continuités et ruptures dans la pente naturelle, prolongements visuels et transparences autant que limites physiques et écrans, lieux intérieurs et extérieurs.

Au-delà d'un nouvel équipement, il vise à donner naissance à une nouvelle entité, porteuse d'une image institutionnelle contemporaine assumée pour ce futur établissement Elvinois, promesse d'un enseignement de qualité et d'une insertion paysagère réussie.